

LE RAPPORT D'ACCIDENT (R1) SECTION 1 - TOUS LES ACCIDENTS

LES COMMENTAIRES 62

Utiliser pour noter :

- Toute circonstance ou tout fait particulier ou additionnel relatif à l'accident et susceptible de compléter les renseignements demandés dans les différentes parties du rapport.
Ex. : Numéro de série d'un véhicule.
- Tout renseignement non prévu par un code spécifique, lorsque le code « Autre » est inscrit dans une partie du rapport.

Employer l'espace disponible en utilisant un style clair et concis et en ne répétant pas les renseignements déjà consignés dans une autre partie du rapport.

Tous les renseignements concernant l'accident doivent être inscrits dans cette partie. Si l'espace est insuffisant, ajouter une feuille en annexe, en prenant soin d'inscrire le numéro d'événement sur cette feuille.

Ne jamais inscrire les renseignements suivants sur la première copie d'un rapport d'accident : constats délivrés, accusations à déposer ou nom des témoins. Ces renseignements peuvent cependant être inscrits sur la deuxième copie réservée aux corps policiers.

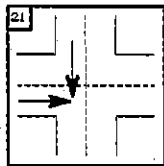
LE D'IMPACT 63

Il est important de choisir le code d'impact le plus approprié. La géométrie de la route n'est qu'à titre indicatif. Le code d'impact se rapporte au premier fait physique noté dans la case 1 (G1, rubrique « Genre d'accident » du masque). Ce code doit être inscrit une seule fois par accident, et sur la première feuille du rapport.

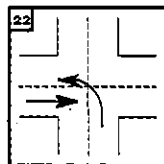
Les codes d'impact 21 à 40 déterminent le mouvement du ou des véhicules au moment de l'accident (pas la position des véhicules après l'accident).

Les codes 39, 40 ou 88 doivent être inscrits lorsqu'un seul véhicule est impliqué.

Lorsque le premier fait physique est « Collision avec piéton » (rubrique « Genre d'accident » du masque, case 1 (G1) = 32), inscrire 88.

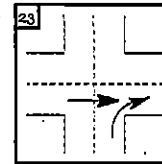


- 21
Les deux véhicules se dirigent l'un vers l'autre dans des directions qui se croisent; l'impact se produit lorsque les deux véhicules s'engagent dans l'intersection sans changer de direction.

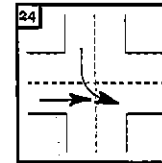


- 22
Les deux véhicules se dirigent l'un vers l'autre dans des directions qui se croisent; l'impact se produit lorsque celui venant du côté droit effectue un virage vers sa gauche pour s'engager en sens inverse de l'autre véhicule.

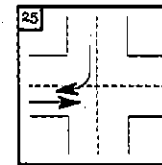
LE RAPPORT D'ACCIDENT (R1) SECTION 1 - TOUS LES ACCIDENTS



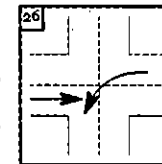
- 23
Les deux véhicules se dirigent l'un vers l'autre dans des directions qui se croisent; l'impact se produit lorsque celui venant du côté droit effectue un virage vers sa droite pour s'engager sur la même chaussée et dans le même sens que l'autre véhicule.



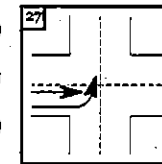
- 24
Les deux véhicules se dirigent l'un vers l'autre dans des directions qui se croisent; l'impact se produit lorsque celui venant du côté gauche effectue un virage vers sa gauche pour s'engager sur la même chaussée et dans le même sens que l'autre véhicule.



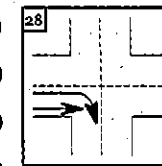
- 25
Les deux véhicules se dirigent l'un vers l'autre dans des directions qui se croisent; l'impact se produit lorsque celui venant du côté gauche effectue un virage vers sa droite pour s'engager sur la même chaussée et en sens inverse de l'autre véhicule.



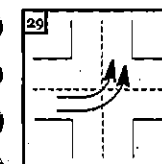
- 26
Les deux véhicules se dirigent dans les sens inverses; l'impact se produit lorsque l'un des deux effectue un virage vers sa gauche.



- 27
Les deux véhicules se dirigent dans le même sens; l'impact se produit lorsque celui circulant à droite effectue un virage vers sa gauche.

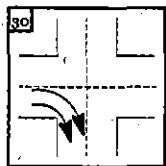


- 28
Les deux véhicules se dirigent dans le même sens; l'impact se produit lorsque celui circulant du côté gauche effectue un virage vers sa droite.

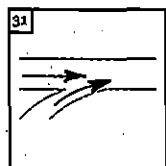


- 29
Les deux véhicules circulent côte à côte et effectuent simultanément un virage à gauche; l'impact se produit lors du virage.

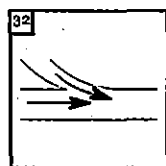
LE RAPPORT D'ACCIDENT (R1)
SECTION 1 : TOUS LES ACCIDENTS



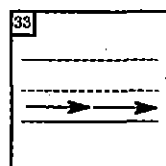
30
Les deux véhicules circulent côte à côte et effectuent simultanément un virage à droite; l'impact se produit lors du virage.



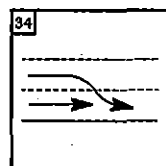
31
Les deux véhicules convergent vers une même direction; l'impact se produit lorsque le véhicule arrivant de la droite s'insère dans la voie de l'autre.



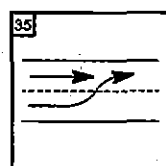
32
Les deux véhicules convergent vers une même direction; l'impact se produit lorsque le véhicule arrivant de la gauche s'insère dans la voie de l'autre.



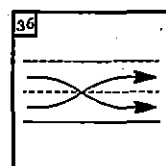
33
Les deux véhicules se dirigent dans le même sens; l'impact se produit lorsque l'un s'approche de l'autre en venant par l'arrière.



34
Les deux véhicules se dirigent dans le même sens; l'impact se produit lorsque l'un frôle l'autre en le dépassant par la gauche ou en changeant de voie de gauche à droite.

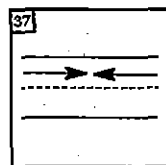


35
Les deux véhicules se dirigent dans le même sens; l'impact se produit lorsque l'un frôle l'autre en le dépassant par la droite ou en changeant de voie de droite à gauche.

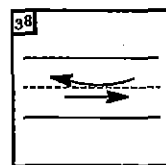


36
Les deux véhicules circulent dans le même sens; l'impact se produit lorsque les deux véhicules effectuent un changement de voie.

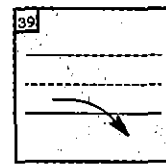
LE RAPPORT D'ACCIDENT (R1)
SECTION 1 : TOUS LES ACCIDENTS



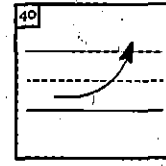
37
Les deux véhicules se dirigent dans des sens inverses; l'impact se produit lorsque l'un percute l'autre en venant de l'avant (collision frontale).



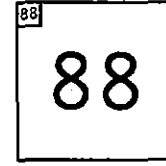
38
Les deux véhicules circulent dans des sens opposés; l'impact se produit lorsque l'un heurte l'autre sur le côté.



39
Véhicule seul quittant la chaussée vers la droite (sortie de route à droite).

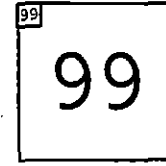


40
Véhicule seul quittant la chaussée vers la gauche (sortie de route à gauche).



88

- Pour tous les accidents impliquant un seul véhicule et dont le code d'impact est différent des codes 39 ou 40.
- Si le premier fait physique est « Collision avec piéton » (rubrique « Genre d'accident » du masque, case 1(G1) = 32).



99

- Pour tous les accidents impliquant plus d'un véhicule et dont le code d'impact est différent des codes 21 à 38.
- Lorsqu'un des deux véhicules impliqués dans l'accident est un véhicule stationné.